

le monde des

artisans

Retrouvez dans ce n° toute l'actualité de votre CMA

Mai-juin 2023 • 1,50 €
Bimestriel #154

MOSELLE
GRAND EST

SEMAINE DE L'ARTISANAT

“ On ne
s'invente
pas
artisan !

P.10





d' ENTREPRENDRE à RÉUSSIR

1 MILLION DE PROFESSIONNELS ET D'ENTREPRISES ACCOMPAGNÉS*

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE



la réussite est en vous

*Source : BPCE

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne - Société anonyme coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Yann Stofer.



Nouveau Townstar EV

Le fourgon compact 100% électrique

VÉHICULES EN STOCK
DISPONIBLES DE SUITE !

Du 1^{er} juin au 31 juillet

MOIS

COUP DE FOUDRE

Venez l'essayer
et profiter de 2 000 € HT
de prime électrique Nissan⁽¹⁾



(1) Sous forme de remise sur facture de 2 000 € HT (2 400 € TTC), pour toute commande d'un NISSAN TOWNSTAR EV neuf du 1^{er} juin au 31 juillet 2023, non cumulable, réservée aux artisans, commerçants, sociétés (hors loueurs, administrations, clients sous protocole), dans la limite des stocks disponibles, chez les concessionnaires participants. *Garantie 5 ans limitée à 160 000 km. Modèle présenté : Version spécifique. NISSAN WEST EUROPE : nissan.fr. *Catégorie Distributeur multimarque automobile - Etude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur esca.fr



NISSAN
METZ

71 av. de Thionville
57050 Metz

03 87 30 00 31
nissan-metz.fr

HESS
AUTOMOBILE





04 ACTUALITÉS

Worldskills.

La compétition des métiers

Campus des métiers.

Découvrir sa future formation, son futur établissement...

Accompagnement.

Les Rendez-vous de la reconversion professionnelle

Vision de territoire.

« On ne s'invente pas artisan »



09 EN RÉGION

Métiers insolites.

On ne s'invente pas artisan !



14 PORTRAIT

Rencontre avec André Benayoun.

Décorateur de parcs, ébéniste, compagnon charpentier au zoo d'Amnéville



16 FORMATION

Valoriser son savoir-faire.

Se former à la CMA Moselle



18 ACTUALITÉS

Carnet vert.

Sécheresse : des restrictions prévisibles

Exposer.

Foire internationale de Metz, Foire de Milan

Petites annonces



© LUC BERTAU

ÊTRE ARTISAN NE S'INVENTE PAS !

C'était le thème de cette Semaine nationale de l'artisanat qui s'est déroulée du 2 au 9 juin dernier.

Une semaine qui a mis en lumière les métiers, les hommes et les femmes qui font vivre l'artisanat, les jeunes qui le feront vivre demain et les institutions et les partenaires qui œuvrent au quotidien pour que ces beaux métiers perdurent, que ces passions se transmettent, que ces aventures à la fois humaines et professionnelles réussissent ...

Parce qu'il est vrai qu'être artisan ne s'invente pas. Nos métiers requièrent savoir-faire, agilité, persévérance, technicité. Ils nécessitent également la maîtrise d'une gestion à la fois administrative, financière, commerciale, managériale... une richesse professionnelle qui caractérise les 250 métiers de l'artisanat.

Et dans ces 250 métiers, certains d'entre eux sont particulièrement méconnus et insolites. Nous avons donc voulu vous en présenter certains, à travers des portraits d'artisans aux missions originales, exerçant dans les départements de notre région.

Au sein de ce numéro, je vous invite également à découvrir les témoignages d'entreprises qui ont bénéficié, sur une thématique

ou sur une autre, de l'accompagnement de leur CMA. Des exemples concrets, des avantages et des opportunités qu'offre l'expertise d'un suivi CMA.

Bonne lecture et belle découverte !

Christophe Richard
Président de la CMA Grand Est

Envie d'aller plus loin ? www.cma-moselle.fr

[@cma57officiel](https://www.facebook.com/cma57officiel) [@mondedartisans](https://www.instagram.com/mondedartisans) serviceclient@cma-moselle.fr



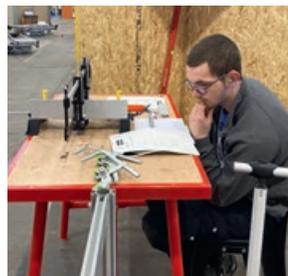
LE MONDE DES ARTISANS N° 154 - MAI-JUIN 2023. Édition de la Moselle. **Président du comité de rédaction:** Vanessa Py. **Pages locales:** Sophie Bougie Provot. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Moselle. **Éditeur délégué:** Stéphane Schmitt. **Rédaction:** ATC (Tél. 0665622885, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro:** Julie Clessienne, TÉMA Agence (Marine Anthony, Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Olivier Hielle, Pauline Overney, Cécile Vicini). **Secrétariat de rédaction:** TÉMA Agence (Marine Anthony). **Rédaction graphique:** TÉMA Agence. **Publicité:** 23 rue Dupont-des-Loges, 57000 Metz, Tél. 03 87 69 18 01. **Photographies:** TÉMA Agence, © pages départementales : CMA 57, CMA Grand Est sauf mention contraire. **Promotion diffusion:** Shirley Elter (Tél. 0387 69 18 18). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. **Conception éditoriale et graphique:** TÉMA Conseil (Tél. 0387 69 18 01). **Fabrication:** TÉMA Agence (Tél. 0387 69 18 18). **Éditeur:** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1 (Tél. 0387 69 18 18, fax 0387 69 18 14). **Président et directeur de la publication:** François Grandidier. **N° commission paritaire:** 0326 T 86957. **ISSN:** 1271-3074. **Dépôt légal:** à parution. **Impression:** Imprimerie Léonce Déprez – allée de Belgique – 62128 Wancourt. **Origine du papier:** Suisse. **Taux de fibres recyclées:** 55%. **Certification:** PEFC 100%. **Eutrophisation:** 0,013 Kg/t. Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 19 pour les abonnés des Ardennes.

Organisée par la région Grand Est et Worldskills France

Worldskills : la compétition des métiers

Du 23 au 25 mars, le Parc des expos de Metz accueillait la sélection Worldskills régionale Grand Est. Boulangerie, soudage, ébénisterie, peinture, bâtiment... une véritable ruche où virevoltaient 350 jeunes de toute la région. Engagés dans 50 métiers, ils tentaient de décrocher leur qualification pour la Finale nationale.

La CMA 57 et son campus des métiers étaient fièrement représentés par **Larissa Klein**, dans la catégorie Carrosserie, apprentie en 2^e année au CFA de Forbach et en alternance au sein du garage Clasadonte de Stiring-Wendel, et **Jean-Charles Mangin**, inscrit au CFA de Metz et employé de SAS Effikass à Fèves qui concourait en Électricité. Tous deux finissent sur le podium. Nos plus sincères félicitations à Jean-Charles pour sa médaille de bronze et à Larissa qui termine à la 1^{re} place et continuera l'aventure à l'échelle nationale. Bravo !



▲ ▶ Larissa et Jean-Charles.

“ Félicitations à Larissa et Jean-Charles pour leur beau parcours et pour avoir fièrement représenté le Campus des métiers de Moselle et leurs métiers respectifs.



ZOOM SUR...



Nos compétiteurs mosellans

LARISSA KLEIN, 20 ans, prépare un CAP Réparation des carrosseries sur le site de Forbach. Elle était la seule femme de sa catégorie parmi les 5 participants. Habitée, elle ne s'est pas laissée impressionner ! Sa détermination et sa passion pour le métier lui ont permis d'accéder à la plus haute marche du podium, lui ouvrant les portes de la Finale nationale des Worldskills, à Lyon en septembre prochain. D'un naturel calme, précis et logique, **JEAN-CHARLES MANGIN**, 21 ans, apprenti en Bac Pro Métiers de l'électricité sur le site de Metz, a su mettre à profit ses qualités pour effectuer un travail appliqué et consciencieux tout au long de la compétition. Encouragé par ses camarades de classe et son professeur Fabrice Muller, auprès de qui il avait glané de précieux conseils avant la compétition, Jean-Charles se classe 3^e dans la catégorie électricité.

Journées portes ouvertes

Découvrir sa future formation, son futur établissement ...

Samedi 25 mars, le Campus des métiers de Moselle et ses 3 centres de formation, sites de Metz, Thionville et Forbach ouvraient leurs portes aux visiteurs. L'occasion pour les jeunes, en pleine réflexion d'orientation, et pour leurs parents d'en

apprendre plus sur notre offre de formation par l'apprentissage. Nos professeurs et personnels pédagogiques étaient présents toute la journée pour leur présenter les métiers et diplômes proposés, faire le tour des installations, présenter le cadre de travail des

apprentis et les orienter dans leur choix d'orientation tels que CAP, BP, BM... autant d'acronymes pouvant vite être synonymes de casse-tête pour les non-initiés. Ces journées étaient également ouvertes aux adultes en désir de reconversion.



Carton plein pour notre campus avec plus de 200 visiteurs pour cette journée de découverte !



**VOTRE ENFANT SOUHAITE S'ORIENTER DANS L'ARTISANAT PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE ?
VOUS RECHERCHER UN FUTUR APPRENTI POUR LA RENTRÉE PROCHAINE ?**

Contactez notre conseillère développeuse de l'apprentissage • Judith Simonin au 03 87 39 31 00
ou consultez notre offre sur www.cma-moselle.fr, rubrique « se former ».

12 mai 2023

Les Rendez-vous de la reconversion professionnelle



Parce que changer de voie professionnelle requiert un accompagnement d'experts, le réseau des CMA du Grand-Est organisait, pour la 2^e année consécutive, les « Rendez-vous de la reconversion professionnelle » où étaient réunis, en un seul et même lieu, les acteurs utiles et compétents de la reconversion.

En Moselle, toute personne s'interrogeant sur son avenir, avec un désir de changement de carrière, était invitée à

venir se renseigner le 12 mai dernier à l'espace Conférences Pierre Streiff à la CMA57, site de Metz. Pas loin de 100 visiteurs faisaient

le déplacement pour s'informer sur une orientation vers l'artisanat, ses métiers et les diverses formalités pour y parvenir. Car



HENRI GRASSET

DE LA VENTE À L'ARTISANAT D'ART

Créateur de pièces uniques faites main à partir de la matière papier, Henri Grasset a exercé la majorité de sa carrière le métier de commercial et de responsable des ventes pour un grand groupe japonais. Aujourd'hui, c'est l'artisanat d'art qui occupe ses journées.

Henri, pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous avez changé de métier ? Tout s'est fait par hasard après l'arrêt de mon contrat avec mon précédent employeur. Au détour d'un passage dans l'atelier de peinture de ma maman Jacqueline, j'ai trouvé certains de ses travaux très inspirants et porteurs de sens.

Quelles ont été les étapes dans votre parcours de reconversion ? J'ai d'abord passé une année à développer un savoir-faire artisanal à partir de la matière papier. Fin 2020, j'ai travaillé sur plusieurs collections d'objets singuliers. En parallèle, je me suis auto-formé à un logiciel de photographie et de design pour créer des visuels. J'ai ensuite travaillé à l'élaboration d'un projet professionnel autour de ces objets puis j'ai créé l'entreprise Maison Grasset en 2021.

Comment avez-vous su que ce nouveau métier, cette nouvelle voie, correspondrait à vos aspirations professionnelles ? Depuis le début de cette aventure les idées s'enchaînent les unes après les autres et m'incitent à continuer d'entreprendre, à être dans la proposition. J'étais, par ailleurs, très enthousiaste à l'idée de développer ma créativité, de proposer un produit à valeur esthétique et de production locale (label Qualité MOSL), qui répond aussi à l'ensemble des critères de développement durable ; une démarche dans laquelle je suis pleinement engagé (label Éco-défis).

Quelles sont vos perspectives professionnelles ?

En 2022, j'ai ouvert un showroom sur la zone Écoparc de Norroy-le-Veneur pour présenter mes travaux et accueillir les professionnels des secteurs de l'événementiel, décoration, immobilier, lunetterie... En janvier 2023, Maison Grasset a été labélisée « professionnel des métiers d'art ». S'ensuivra une très belle collaboration avec Évènements Olivia Oberlin, en cours de développement. Le dernier projet s'appelle « Lueur d'Envie » ; un concept de luminaires d'ambiance douce et chaleureuse qui s'adresse au grand public et aux professionnels. Le produit se compose d'un socle en bois, d'une ampoule LED et d'un abat-jour. Les abat-jour sont fabriqués à partir de papier japonais et sont interchangeable. Pour ce projet, je mets actuellement en place un atelier de production en partenariat avec des ateliers aidés type Esat (Établissement et service d'aide par le travail). Toutes mes créations sont des pièces uniques faites à la main. L'objectif principal est de personnaliser les objets pour apporter une valeur de différenciation à mes clients. Aujourd'hui, je mets toute mon énergie dans la mise en place de l'outil de production et le développement des ventes. Mes perspectives professionnelles seront de travailler sur l'ensemble de la chaîne de fabrication de mes produits et de réussir à partager cette magnifique aventure avec une équipe ambitieuse, dynamique et innovante.

CONTACT :  www.maisongrasset.com •   maison grasset



oui, l'artisanat et ses valeurs, son savoir-faire et son authenticité attirent. 62% des 25-34 ans songeaient à se reconverter en 2021. Et, bien évidemment, on ne s'improvise pas artisan ! Une remise

à niveau et une formation spécifique sont souvent nécessaires. La formation et l'apprentissage ne concernent pas que les 15-18 ans ! Après la crise sanitaire, véritable accélérateur de questionnement

et d'introspection, 42% des cadres de moins de 35 ans pensaient à changer de métier ; tout comme Théophile Jeannon et Henri Grasset, fraîchement reconvertis dans l'artisanat.



THÉOPHILE JEANNON

D'INFIRMIER À ÉTUDIANT EN COIFFURE

Théophile Jeannon, infirmier avec dix ans d'expérience et chargé de formation à l'IFSI de la Croix-Rouge de Metz depuis 2018, devient papa en 2021. S'ensuit une phase de réflexion sur sa vie, à l'image qu'il veut renvoyer à sa fille, aux rêves professionnels qu'il avait laissés de côté ! Aujourd'hui, il s'est lancé et a rejoint le Campus des Métiers de la Moselle, site de Metz, pour un CAP coiffure.

Théophile, vous êtes aujourd'hui en voie de réaliser votre rêve d'adolescent ; exercer le métier manuel et créatif de coiffeur. Comment passe-t-on d'infirmier à étudiant en coiffure ?

Pour initier ma reconversion professionnelle, j'ai contacté un conseiller sur le site « démission-reconversion » à qui j'ai fait part de mon projet en détail. En parallèle, j'ai réalisé des visites d'école de coiffure pour faire des devis et rencontrer les personnes sur place. La troisième étape a été de démissionner de mes fonctions de chargé de formation, de m'inscrire à Pôle emploi pour pouvoir obtenir des indemnités le temps de ma reconversion professionnelle et de choisir ma future école. J'ai été très bien accompagné et guidé tout au long des différentes étapes du processus de reconversion.

Retourner sur les bancs de l'école une fois adulte ce n'est pas toujours évident. Comment cela se passe-t-il ?

Tout se passe très bien. J'ai la chance de faire partie d'un groupe d'adultes en reconversion. Nous avons tous des objectifs ainsi que des parcours professionnels différents et c'est ce qui fait la richesse de ce groupe. Notre petite promotion est composée d'une dizaine de personnes et cela permet des échanges de proximité avec les enseignants. De plus, l'alternance

proposée me convient tout particulièrement puisqu'une semaine fonctionne ainsi : 3 jours en entreprise, 2 jours en CFA. C'est parfait !

Ce métier est très différent de celui d'infirmier ou de formateur ? Comment avez-vous su que vous faisiez le bon choix ? J'ai toujours été attiré par ce milieu. Il aura fallu que j'aie 31 ans et que je rencontre ma compagne, coiffeuse, pour m'y orienter définitivement ! J'ai, bien sûr, été parfois inquiet. La découverte d'un nouveau métier et l'apprentissage de diverses techniques, c'est beaucoup de choses à assimiler. Entamer une reconversion professionnelle nécessite de la persévérance puisque tous les acteurs que vous rencontrez sur ce chemin ne vont pas toujours dans votre sens. Cela a nécessité beaucoup de travail et d'organisation.

Quelles sont vos perspectives professionnelles ?

À partir de juillet 2023, à l'obtention de mon CAP, je serai associé officiellement à l'entreprise de ma compagne et je pourrai participer au développement de notre activité ainsi que de la clientèle homme.

Aujourd'hui, comment vous sentez-vous ?

Je me sens reconnaissant pour la possibilité qui m'a été donnée de repartir à zéro professionnellement, de travailler en famille et de pouvoir profiter d'une tout autre vie.

SI COMME THÉOPHILE ET HENRI, VOUS SOUHAITEZ CHANGER DE VIE ET DESSINER VOTRE AVENIR, contactez Magalie Maucourt de votre CMA mosellane, conseillère experte en reconversions professionnelles, bilans de compétences, validations des acquis par l'expérience. Son numéro : 03 87 39 31 00.



VISION DE TERRITOIRE



PAR PHILIPPE FISCHER, président de la CMA 57

« On ne s'invente pas artisan »

Cette année, la Semaine nationale de l'artisanat, qui s'est déroulée du 2 au 9 juin dernier, avait pour leitmotiv « On ne s'invente pas artisan ». Une semaine complète pour mettre à l'honneur l'artisanat, la diversité de ses métiers, ses artisans et la génération de demain. « On ne s'invente pas artisan », je ne peux que le confirmer ! Être artisan, représenter dignement la filière et appartenir à un secteur auquel 83% des Français accordent leur confiance requièrent des connaissances, des savoirs théoriques habilement conjugués à des compétences et des techniques qui s'acquièrent aussi bien en formation qu'en entreprise. Un savant mélange dans le but de devenir un artisan compétent, épanoui et pourquoi pas, « excellent » ! Dans ce nouveau numéro du *Monde des Artisans*, vous découvrirez un aperçu de ces voies de l'épanouissement et de l'excellence qu'ont choisi d'emprunter :

- ▶ nos jeunes apprentis du campus des métiers à l'occasion de la compétition des métiers Worldskills 2023 ;
 - ▶ de nouveaux artisans fraîchement « convertis », témoins de notre grand Rendez-vous de la reconversion ;
 - ▶ et des artisans plus aguerris évoluant dans un univers inhabituel.
- Amis artisans, je vous invite à continuer à promouvoir l'artisanat. À le soutenir. À en défendre ses valeurs tout au long de l'année, en nourrissant la tradition, en encourageant les jeunes générations à se former, en participant à leur apprentissage, en transmettant votre savoir-faire et vos compétences, en cultivant l'innovation et en entretenant la confiance que nous accordent les Français.

WWW.APOGE.ORG

DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ GRÂCE AUX MARCHÉS PUBLICS

Plus de 50% des marchés publics sont remportés par des TPE/PME ; les marchés publics couvrent la quasi-totalité des secteurs d'activité et offrent des opportunités de tous montants ; 60% des entreprises accompagnées par la CMA en 2022 ont remporté leur 1^{er} marché. Découvrez

des opportunités, accompagnement à la réponse, suivi personnalisé, mise en relation avec des acheteurs publics près de chez vous : bénéficiez d'un accompagnement sur mesure par votre CMA.

L'OUTIL QUI FAIT LA DIFFÉRENCE : www.apoge.org
Accès gratuit à 100% des appels d'offres du Grand-Est

Contactez votre conseiller « marchés publics » au 03 87 39 31 00.

1^{er} AOÛT 2023**Fin du ticket de caisse obligatoire**

Amis artisans-commerçants, l'arrêt de l'impression automatique du ticket de caisse s'appliquera dès le 1^{er} août. Cette nouvelle habitude, que vous pouvez déjà initier, permettra de lutter contre le gaspillage de papier et les substances dangereuses pour la santé que l'on retrouve dans ces tickets. Seront concernés : les tickets de caisse produits dans les surfaces de vente et dans les établissements recevant du public ; les tickets émis par des automates ; les tickets de carte bancaire ; les bons d'achat et tickets promotionnels ou de réduction. Pour obtenir un ticket, le consommateur devra le demander expressément au commerçant. Ce dernier est tenu d'en informer le consommateur de manière lisible par voie d'affichage à l'endroit où s'effectue le paiement.

30 MILLIARDS

C'est le nombre de tickets de caisse imprimés par an, en France.

BOUCLIER TARIFAIRE

Il vous reste quelques jours !

Le Gouvernement a mis en place un dispositif complet prenant en charge une partie des hausses des factures de l'électricité et du gaz. Avant le 30 juin 2023, remplissez l'attestation d'éligibilité et envoyez-la à votre fournisseur d'énergie pour bénéficier des aides et faire face à la hausse du coût de l'énergie. Cette attestation est disponible sur le site de la CMA57.

Contactez nos conseillers et faites le point sur la situation de votre entreprise et sur les axes d'amélioration : optimisation des consommations, vérification d'éligibilité aux dispositifs d'aides mis en place par l'État, etc.



PARCOURS CRÉATEUR

APPRENDRE À ÊTRE UN
CHEF D'ENTREPRISE

RÉUSSIR MON PROJET DE
CRÉATION

TROUVER MES
PREMIERS CLIENTS

ET VOUS ?

FAITES LE CHOIX
DE LA RÉUSSITE !



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

Offre éligible sur

**MON
COMPTE
FORMATION**

Métiers insolites

ON NE S'INVENTE PAS ARTISAN !

AVEC SES 250 MÉTIERS RECENSÉS, l'artisanat offre de réelles opportunités de carrière et la possibilité de s'épanouir dans des métiers passion parfois méconnus. Les mettre à l'honneur c'est un des rôles de cette manifestation d'ampleur nationale qu'est la Semaine de l'artisanat, organisée par le réseau des chambres de métiers du 2 au 9 juin dernier, et c'est dans le cadre de cette opération que la CMA Grand Est a tenu à révéler quelques-unes de ses perles rares. Des professionnels aux missions singulières, indispensables à leurs clients et usagers et à notre économie locale. En résonance avec le thème de cette édition 2023, « On ne s'invente pas artisan », neuf portraits d'artisans racontent ce que certains appelleront un héritage, d'autres une solution mais que tous peuvent reconnaître comme un savoir-faire unique.



▶ Vosges

PITET AIR SERVICE ENTRETIEN, CONSTRUIT ET RESTAURE DES AVIONS

« Constructeur d'aéronef » : le terme au Répertoire des métiers a de quoi intriguer. Il évoque plus l'industrie : Airbus, Dassault... Il existe pourtant une activité artisanale de construction d'avions, pratiquée par des passionnés. C'est le cas de Philippe Pitet, dans les Vosges. Opérant dans un garage XXL situé près de la base aérienne de Dogneville, à 5 km d'Épinal, l'artisan assure le montage de kits, l'entretien et la restauration de petits bijoux de l'aéronautique : avions de tourisme, ULM, avions de collection ou des modèles plus récents arrivent chez lui... avec du plomb dans l'aile. Il les remet en état, en réparant fuselage, ailes, cabine de pilotage, moteur, tableau de bord, sièges, etc. Un travail incroyable qui demande une infinité de compétences que Philippe Pitet a acquises en autodidacte dès ses 16 ans, et validées en passant les agréments dans une école spécialisée, l'autorisant à signer les papiers qui permettent le vol. Un savoir-faire qui repose à la fois sur la rigueur d'un processus qualité de type industriel et sur un doigté expert. Garé sous le hangar dans l'attente de son prochain vol, le Tiger Moth de Philippe Pitet illustre les prouesses de l'artisan et de ses complices. En fait, il n'est pas rare que des inconditionnels de l'aviation fabriquent eux-mêmes leurs appareils à la main. Mais très peu en ont fait une activité professionnelle.

POUR EN SAVOIR PLUS : pitetairservice.com

▶ Aube

LA TUILERIE POTERIE ROYER, UNE RÉFÉRENCE AUBOISE

Transmise de génération en génération, la tuilerie poterie Royer perpétue, depuis plus d'un siècle et demi, un savoir-faire traditionnel séculaire et unique. Briques, tuiles, faitières, carreaux médiévaux... tous leurs produits en terre cuite sont fabriqués à partir de l'argile extraite de leur propre carrière située à proximité de leur atelier à Soulaines-Dhuys. La qualité de leur travail est reconnue dans la région auboise et au-delà, attirant des clients exigeants tels que des artisans, des couvreurs, des architectes et des particuliers soucieux de la qualité et de l'authenticité des matériaux de construction.

ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT. Transmettre le savoir-faire de l'entreprise aux générations futures et sensibiliser le grand public à la valeur de l'artisanat traditionnel : la tuilerie poterie Royer propose des stages immersifs pour enfants et adultes. Objectifs : découvrir le travail de l'argile, comprendre les différentes étapes de fabrication des produits en terre cuite, et créer leurs propres pièces. Entreprise du patrimoine vivant (EPV) depuis 2008, la tuilerie poterie Royer est une entreprise unique en son genre qui a su préserver des techniques de fabrication ancestrales tout en s'adaptant aux exigences des clients d'aujourd'hui.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.latuilierieroyer.fr





 Ardennes

DES PIGMENTS NATURELS AUX MILLE ET UNE COULEURS

À Écordal (08), Emmanuel Poix est le dernier fabricant de pigments naturels et de terres

colorantes en France : « *Nous avons une terre de Sienne dans les Ardennes qui provient d'une carrière dont nous sommes propriétaires.* » Chauffée à 200 degrés, elle conserve cette couleur jaune. À 700 degrés, elle devient rouge. « *Pour les autres, nous utilisons des terres provenant de carrières de Bourgogne (ocres), d'Allemagne (noirs) ou même des Indes de Madras pour le rouge. En tout, nous fabriquons 45 teintes naturelles.* » Le Moulin à Couleurs est labellisé « Entreprise du patrimoine vivant » (EPV) grâce à son savoir-faire séculaire transmis de génération en génération depuis 1866. Résistants aux ultraviolets, ces pigments serviront ensuite à colorer des peintures, des ciments, des enduits, des crépis, dans le domaine artistique ou industriel. « *On travaille également en restauration du patrimoine, c'est le domaine noble de notre activité.* » En 2020, Le Moulin à Couleurs a même reçu les honneurs de l'Élysée en participant à la grande exposition du « fabriqué en France ». La reconnaissance d'un savoir-faire artisanal local.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.moulincouleurs.fr



 Haute-Marne

VINCENT FOULIGNY, L'ARTISAN QUI PREND DE LA HAUTEUR

Au sein de son entreprise VF accès difficiles, basée à Neuilly-sur-Suize (52), Vincent Fouligny fait des reprises de maçonnerie sur les balcons, réfectionne les toitures, entretient les cheminées... avec, comme seule sécurité, une corde. Depuis deux ans, ce maçon-couvreur s'est spécialisé en tant que cordiste pour « se démarquer des autres entreprises du coin ». « *Notre pratique est très encadrée : il faut toujours pouvoir justifier l'utilisation de la corde, qui est, forcément, plus à risque. Même si nous travaillons en toute sécurité.* »

50 % DES INTERVENTIONS À LA CORDE. Pour un passionné d'escalade, la spécialisation cordiste était naturelle. Accéder à des endroits où personne ne peut aller : voilà ce qui plaît à Vincent dans l'exercice de son métier. « *En plus, la corde nous donne une liberté de mouvement qui est appréciable. On peut, par exemple, travailler la tête à l'envers, ce qui est parfois pratique* », s'amuse-t-il. Aujourd'hui, 50 % de l'activité de Vincent est en rapport avec des interventions à la corde. L'artisan emploie un collaborateur et espère pouvoir développer son entreprise dans les années à venir.



 Alsace

STOMAPOTE : UNE CEINTURE ARTISANALE POUR LES PERSONNES STOMISÉES

« *Ce plaisir de voir des personnes retrouver leur liberté et leur vie d'avant... ça me prend aux tripes !* » Cathy a toujours eu un petit côté « MacGyver ». Lorsque sa compagne Nathalie subit une stomie en 2018 (une déviation chirurgicale qui permet le recueillement des selles ou des urines dans une poche), elle réfléchit à trouver une solution pour lui redonner sa mobilité. Après plusieurs prototypes, les deux femmes trouvent un modèle idéal. Baptisée « Stomapote », cette ceinture allie sécurité et confort : « *Notre force est de proposer des ceintures 100 % sur mesure pour s'adapter à toutes les morphologies, à tous les besoins et aussi aux enfants*, souligne Cathy. *Nous utilisons un tissu néoprène pour la partie qui touche la peau et le reste est complètement personnalisable !* » Et le succès est au rendez-vous ! Aujourd'hui, à Lampertheim, Cathy et Nathalie jonglent entre leur travail au SAMU et leur activité artisanale avec enthousiasme : « *C'est aussi un hommage à maman, qui a été stomisée elle aussi, que je n'ai pas pu aider à l'époque*, raconte Cathy. *Nous pouvons maintenant accompagner d'autres personnes dans cette épreuve en proposant une ceinture accessible à tous.* »

POUR EN SAVOIR PLUS : Nathalie Salvi au 06 03 28 88 66 • stomapote.fr

 Meuse

« EN TANT QUE PROTHÉSISTE DENTAIRE, JE ME SENS PLEINEMENT ARTISAN ! »

La voie de Frédéric Etienne était comme toute tracée : « Mon frère est prothésiste dentaire et comme nous avons 12 ans d'écart, j'allais souvent le voir dans son laboratoire. » Après avoir fait partie de la première promotion du brevet professionnel prothésiste dentaire en Lorraine en 1990, Frédéric Etienne a commencé sa carrière à Saint-Dizier, est parti en outre-mer puis s'est associé avec son frère, à Bar-le-Duc, en 2001.

SUSCITER DES VOCATIONS. Une technique solide et une grande minutie : la profession de prothésiste dentaire ne cesse d'évoluer grâce aux nouvelles technologies : « J'ai investi récemment dans du matériel numérique car c'est l'avenir de notre savoir-faire. C'est gratifiant d'exercer un métier dans lequel on ne s'ennuie jamais : en 36 ans, j'ai connu une pléiade de procédés de fabrication différents ! » Depuis 2020, grâce au « reste à charge zéro » mis en place par le Gouvernement, l'activité du prothésiste dentaire a augmenté de 20 à 30 % : « C'est une bonne chose mais il faut maintenant penser aux recrutements et susciter des vocations chez les jeunes. » Et lorsqu'on lui demande s'il se sent artisan, Frédéric Etienne répond sans détour : « Je me sens pleinement artisan car chaque pièce que l'on fabrique est unique. Nous avons l'amour du travail bien fait. »



FORMATION DE PROTHÉSISTE DENTAIRE

► À l'Institut supérieur nationale de l'artisanat (ISNA)

 Campus des Métiers de la Moselle · Metz
 03 87 39 31 00

 Moselle

GILLES GÉRARD, SERRURIER-MÉTALLIER-CHAUDRONNIER AU ZOO D'AMNÉVILLE

Un métier artisanal dans un univers original. Rencontre.

QUELLES SONT VOS MISSIONS AU ZOO ? Je répare et conçois des enclos, des loquets de fermeture, des pièces spécifiques pour mes collègues soigneurs. J'adapte l'existant en fonction des besoins et des particularités des animaux. Je peux aussi bien fabriquer une volière que des renforts pour la cage d'un éléphant. Je veille à la sécurité des visiteurs en m'assurant que les systèmes de fermeture sont opérationnels.

QUE PRÉFÉREZ-VOUS DANS VOTRE MÉTIER AU ZOO ?

La diversité ! Les demandes des collègues sont variées. Je dois réfléchir, inventer, trouver des solutions. Je suis toujours dans la créativité. Et que dire du cadre de travail ? Ce décor avec ces animaux !

PEUT-ON PARLER DE MÉTIER PASSION ? Initialement, je voulais m'orienter vers la menuiserie mais non admis je m'étais alors tourné vers la serrurerie, que j'ai découverte et ... adorée ! J'ai eu la chance d'être formé par des anciens qui m'ont transmis leurs connaissances et savoir-faire.

QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À UN FUTUR ARTISAN SERRURIER-MÉTALLIER ? Bien regarder et analyser. Apprendre. Étudier avec sérieux le travail du maître d'apprentissage. Plus on en sait, mieux c'est ! Être manuel bien sûr et, surtout, avoir l'envie de travailler.



POUR EN SAVOIR PLUS :
 scannez
 et découvrez
 son interview
 en totalité





📍 Meurthe-et-Moselle

LES DOCUMENTS GRAPHIQUES N'ONT PAS DE SECRET POUR LES ARTISANS CONSERVATEURS-RESTAURATEURS

Astrid Martin est artisanne conservatrice-restauratrice de documents graphiques. Des livres, documents, parchemins, pièces de plus de quatre siècles parfois, détériorés par le temps ou d'autres aléas, passent entre ses mains. *« Je dois rendre la page, le document, de nouveau manipulables »*, explique cette magicienne capable de combler des « lacunes » avec des papiers artisanaux, lorsque le support original s'est partiellement détruit. *« Je commande directement la matière dans des moulins à papier artisanaux »*, précise-t-elle. C'est de la dentelle et du cas par cas... Elle restaure aussi les éléments graphiques, mais sans jamais inventer ou interpréter. *« Chaque fois qu'on reçoit un document à restaurer, on établit un diagnostic et une proposition de traitement. La restauration est parfois très poussée, jusqu'à la retouche illusionniste. »* Ses clients sont les musées, bibliothèques, galeristes, antiquaires... mais aussi des particuliers accordant une valeur sentimentale à un ouvrage abîmé. Elle a appris son métier et acquis l'immense connaissance culturelle nécessaire pour intervenir dans un tel environnement, au cours d'une formation de master 2 en conservation-restauration d'œuvre d'art spécialisé en papier et livre.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.incipit-explicit.com

📍 Marne

LA BELLE ÉCHAPPÉE D'HEXAGONE BIKES

Un vélo en bois : c'est l'idée qu'ont mis au point Grégoire et Quentin, amis, associés et passionnés de petite reine. Installés au Val-des-Marais (51), le premier s'occupe de la fabrication tandis que le second prend en charge l'assemblage des vélos et le développement de la marque. *« Dans une démarche RSE, nous voulions travailler avec une matière première locale, détaille Quentin. Nous achetons notre frêne à 80 km d'ici, à côté de Troyes. Le bois nous permet d'avoir une faible empreinte carbone, il absorbe les vibrations de la route pour plus de confort... Chaque vélo est unique grâce à un matériau design et chargé d'histoire. »*

UTILISER LES CHUTES DE BOIS POUR DES ACCESSOIRES.

Comptez entre 2 200 et 2 800 euros pour un biclou signé Hexagone, homologué VTC : *« C'est un vélo haut de gamme, certes, mais il est durable, original et équipé de composants de très belle qualité »*, souligne Grégoire. Deux modèles sont aujourd'hui proposés : un « confort » et un « sportif » avec plusieurs options (courroie, vitesses, guidons...). Et les deux amis et associés n'hésitent pas à appuyer sur la pédale : ils ont les idées qui fusent et aimeraient étoffer leur gamme en proposant d'autres modèles. *« Nous réfléchissons également à utiliser nos chutes de bois pour fabriquer des accessoires comme un support de vélo qui est très demandé par les clients ou à créer une selle en liège. »*

POUR EN SAVOIR PLUS : www.hexagone-bikes.com



Décorateur de parcs, ébéniste, compagnon charpentier au zoo d'Amnéville

Rencontre avec André Benayoun



Quel est votre parcours de formation ?

Quels sont vos diplômes ?

Je suis Compagnon du Devoir en charpente et menuiserie. J'ai fait mes armes au fil des rencontres, sur différents postes. C'est ainsi que j'ai gagné en expérience et développé mes compétences.

Comment devient-on ébéniste-décorateur dans un endroit comme le zoo d'Amnéville ?

J'ai travaillé dans plusieurs parcs et zoos en France et en Belgique. Je me suis enrichi de ces expériences, j'ai développé mon savoir-faire et j'ai ainsi acquis une certaine reconnaissance qui m'a amené ici au zoo, il y a 21 ans !

Quelles sont vos missions ?

J'imagine et conçois des décors pour le zoo, selon les animations et les univers. Je m'occupe du montage et du démontage. Pour ce faire, je pars d'une commande puis je réfléchis au projet dans son entièreté. Je fais travailler mon imagination pour trouver le bon équilibre entre l'existant et la nouveauté pour créer un univers, en adéquation avec la thématique demandée et si possible, qui émerveillera le visiteur. Je me renseigne aussi auprès de mes collègues soigneurs et/ou vétérinaires et sur Internet pour m'adapter à l'animal qui évoluera dans cet univers.

Quelles sont les qualités et compétences requises pour ce métier ?

- ▶ Avoir des compétences techniques, être créatif.
- ▶ Être ouvert aux échanges, à la nouveauté et à l'innovation.

▶ Être un caméléon et savoir s'adapter aux demandes, à l'environnement, aux aléas, aux points de vue qui peuvent être différents des miens. Il faut constamment se réinventer, être en veille pour toujours apprendre et tirer les projets vers le haut.

Que préférez-vous dans votre métier, exercé ici au zoo ?

Chaque journée est différente. Je ne connais pas de routine. Ce que j'aime ici, au sein du zoo, c'est de pouvoir créer, m'exprimer, ajouter ma « touche » à travers les réalisations et repousser constamment les limites. Je crée mes décors et univers autour d'un arbre, par exemple. Je réutilise les matériaux, les démonte ou les modifie totalement pour créer quelque chose de nouveau. Toujours en me plaçant du côté du visiteur, du photographe, et aussi de l'animal. Je veux créer l'effet « waouh ». Je rêve que le zoo d'Amnéville devienne une référence dans le domaine, et de participer à cette réussite ! Et bien sûr, j'ai la chance d'exercer mon métier, ma passion du travail du bois dans un cadre incroyable où chaque jour je peux capter et me gorger des bonnes ondes de la nature, des animaux. Je ne suis pas enfermé dans un atelier.

Diriez-vous que vous exercez un métier passion ?

J'adore mon métier. Je ne vois pas le temps passer : ni les journées, ni les années. Je suis de nature optimiste et tire le positif de chaque situation. Malgré les aléas, je m'adapte toujours. Cela me permet d'apprendre encore. Mon travail est un savant mélange de générosité et d'harmonie entre les matières : le bois, la roche et la flore et la faune. C'est un métier de partage, de savoir-faire, de création et d'émotion.

Quels conseils donneriez-vous à un jeune qui souhaite s'orienter dans l'artisanat et en particulier dans votre métier ?

Rigueur, motivation, travail ! Je dirais à un futur apprenti de profiter de son passage à l'école pour apprendre un maximum de choses, acquérir le plus de connaissances théoriques possible et de mémoriser tout ce que son maître d'apprentissage et ses professeurs pourront lui apporter car une fois en entreprise, il devra être performant, être dans une démarche d'amélioration continue. Et enfin, ne pas négliger d'avoir une activité exutoire en dehors de son travail pour justement, ne jamais se lasser de son métier et toujours y prendre du plaisir.

le monde des
artisans

**s'engage en faveur
de l'environnement !**



- impression sur **papier recyclé climatiquement neutre***, blanchi **sans chlore** élémentaire
- à partir d'**encres éco-responsables**
- **moins 10 %** de papier utilisé
- emballage postal **100 % recyclable**



Valoriser son savoir-faire

Se former à la CMA Moselle

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

EN E-LEARNING

Un vent de nouveauté numérique souffle sur la formation à la Chambre de Métiers de la Moselle. Tout nouveau ! Découvrez nos formations à distance en « e-learning ».

2 thématiques vous sont proposées dès à présent :

- hygiène alimentaire pour l'activité de restauration commerciale ;
- réussir sa stratégie Facebook.

📞 Renseignements auprès de votre CMA 57 • Samira Chikri • schikri@cma-moselle.fr • 03 87 87 00 11

ADEA • ASSISTANT DE DIRIGEANT D'ENTREPRISE ARTISANALE

Formation idéale pour toute personne souhaitant renforcer ses compétences en gestion d'entreprise et apporter la légitimité dont elle a besoin pour être reconnue dans le milieu professionnel. Réunion d'information : webinaire d'1 heure

📅 12/06 de 10h-11h

📅 18/09 de 10h-11h 📅 13/11 de 10h-11h

📞 Liese Carneiro • lcarneiro@cma-moselle.fr • 03 87 39 31 21

MÉTIERS D'ART

Encadré par des prestataires de qualité, en présentiel ou à distance pour répondre aux divers impératifs et avec des contenus variés et spécifiques, découvrez notre programme de formation métiers d'art.

Métiers d'art • la vente en Salon

Format : 28 h en présentiel ou à distance

📅 18, 19, 20, 21 sept.

📍 CMA 54, Laxou

📅 9, 10, 11, 12 oct. 📍 CMA 51, Reims

📞 christel.valenza@ameade.fr

Métiers d'art • développer et relancer sa créativité : existe-t-il une méthode ?

Format : 14h en présentiel ou à distance

📅 23 et 24 oct. 📍 CMA 54, Laxou

📞 bernardmeignan.ai@gmail.com



Améliorez vos compétences diverses pour développer votre entreprise. Plus d'infos sur www.cma-grandest.fr/metiers-d-art/

Comment se compose la taxe d'apprentissage ?

Elle est divisée en deux parties :

- 87 % constituent la part principale apprentissage, destinée aux CFA pour le financement de l'apprentissage, collectée mensuellement par l'Urssaf et la MSA par la déclaration sociale nominative.
- 13 % constituent le solde de la taxe apprentissage qui finance le développement des formations initiales, technologiques et professionnelles.

Les entreprises redevables sont libres de désigner l'établissement habilité de leur choix comme destinataire de ce fonds.

Le solde est recouvré annuellement par l'Urssaf et la MSA par la déclaration sociale nominative.

Qui paye la taxe d'apprentissage ?

Toute entreprise exerçant une activité artisanale, soumise au droit français, assujettie à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu et ayant au moins un salarié.

SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

📌 PENSEZ À VOTRE CMA DE MOSELLE ET SOUTENEZ L'ARTISANAT

Jusqu'au 7 septembre, choisissez la CMA Moselle pour verser votre solde de taxe d'apprentissage.



À partir de 2023, le versement du solde de la taxe d'apprentissage évolue vers une gestion facilitée pour les entreprises. Votre taxe d'apprentissage doit dorénavant être déclarée et versée directement auprès de l'Urssaf. Il n'y a plus de collecte directe par les organismes de formation habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage. Vous pourrez désigner le service orientation de votre CMA comme bénéficiaire du solde de votre taxe d'apprentissage sur la plateforme Soltea de la Caisse des dépôts et consignations. La plateforme Soltea est accessible aux entreprises depuis le 25 mai. En optant pour le versement de ce solde à votre CMA, vous contribuez au développement de ses missions de conseil et d'accompagnement des entreprises et des jeunes de votre région. Vous favorisez, par la même occasion, la découverte des 250 métiers artisanaux et la mise en relation des jeunes en quête d'orientation ou d'un contrat d'apprentissage avec les entreprises qui composent votre tissu local.



Cécile Vicini,
Content manager
pour *Le Monde
des Artisans*
et spécialiste
des réseaux
sociaux

Bien communiquer sur les réseaux sociaux

4 clés pour démarrer sur TikTok

La crise sanitaire et ses confinements ont contribué au succès des « snack contents » (contenus « consommés » rapidement), plébiscités par la génération Z (15-25 ans). TikTok s'est ainsi rapidement imposé comme un espace d'expression, de créativité et de distraction et compte des milliards d'utilisateurs aujourd'hui. Un bouleversement des codes en vigueur... et surtout une opportunité pour les entreprises artisanales. Lancez-vous!

1 D'abord, se poser les bonnes questions

Plutôt que penser « développement », pensez « stratégie ». TikTok vous expose au grand public, soyez-en conscient. Avant de vous lancer, posez-vous des questions précises : à qui vais-je m'adresser (cible) ? Mes objectifs de communication ? Quoi raconter et comment le mettre en œuvre ? Vos followers sont en attente de contenus, une demande qu'il faudra « nourrir » en variant les sujets, les thématiques et surtout en cernant bien ce que l'on semble attendre de vous.

2 Communiquer, oui... mais quoi ?

Les vidéos courtes (10 minutes max.) sont idéales pour faire des démonstrations, confier des secrets de fabrication, transmettre sa passion... ou même recruter ! Il existe une quantité infinie d'angles pour trouver votre identité de marque, mettre en lumière vos produits/services et ce qui fait votre singularité.

3 Combien de temps y consacrer ?

Pas de temps minimum conseillé mais ne soyez pas trop gourmand : soyez patient au début, astreignez-vous à un rythme que vous serez en mesure de tenir, utilisez les bons codes et maintenez ce cap. Outre la créativité, l'essentiel réside dans la régularité de publication, un exercice que peu fournissent – à tort –, mais qui fera grandir votre notoriété et votre communauté de façon qualitative.

4 Quel matériel prévoir ?

Bien sûr a minima un smartphone, avec une bonne qualité photo/caméra. Les « plus » : le trépied (un artisan fait de ses mains, alors autant les avoir libres !), un microphone externe pour limiter les nuisances sonores ou encore un anneau lumineux pour optimiser la qualité d'image. Faites le point sur vos besoins réels avant de faire ces investissements.

Un conseil pour les débutants ?

Produire un contenu riche dans un format court n'est pas simple au premier abord : c'est même une sacrée gymnastique !

Démarrez doucement : jouez la carte de l'observation, de l'exploration.

Abonnez-vous aux comptes que vous affectionnez, décortiquez les codes, appropriiez-vous les bonnes pratiques.

Faites-vous ensuite connaître des autres utilisateurs, identifiez les porteurs de communauté du secteur, collaborez avec des comptes proches du vôtre, commentez les vidéos... En conclusion : soyez actif !

CADEAUX

Pendant un live, les utilisateurs peuvent vous envoyer... des cadeaux. Affichés sous forme d'animation, ils soutiennent financièrement les créateurs de contenu. Inversement, si vous souhaitez soutenir un projet, vous devez recharger votre compte en achetant des pièces (payants).

CŒURS

Dès lors qu'un utilisateur vous en envoie, une suggestion de comptes se générera directement dans son profil.

COLLAGE

Quand l'utilisateur répond à votre vidéo, le nom de votre compte apparaît directement dans la légende du collage. Utile pour accroître sa visibilité.

FOR YOU PAGE (FYP)

Page principale qui s'affiche quand vous lancez l'application ; elle regroupe des vidéos sélectionnées en fonction de vos préférences. Une bonne source d'inspiration !



Des restrictions prévisibles

En 2022, la région Grand Est a été touchée par un fort épisode de sécheresse entraînant des restrictions dans la majeure partie des départements. Ces suspensions des usages de l'eau, qui impactent d'ailleurs certaines activités artisanales, sont définies par niveau de gravité sur le territoire.

Tableau récapitulatif des mesures impactant les activités artisanales par niveau de restriction

Usages	Niveau d'alerte	Niveau d'alerte renforcée	Niveau de crise
Lavage des voitures	Soumis à certaines conditions : utilisation d'un matériel haute pression ou d'un système de recyclage de l'eau	Soumis à certaines conditions : utilisation d'un matériel haute pression ou d'un système de recyclage de l'eau	Interdit sauf impératif sanitaire
Nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées	Interdit sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel	Interdit sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel	Interdit sauf impératif sanitaire ou sécuritaire, et réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel
Irrigation des cultures	Interdit entre 11h et 18h	Interdit entre 9h et 20h	Interdit
Arrosage des espaces verts	Interdit, sauf plantations de moins d'un an	Interdit, sauf plantations de moins d'un an	Interdit

En 2023, et si on prenait les devants ? Parfois des gestes simples suffisent pour préserver la ressource en eau : installations d'équipements hydro-économiques, réutilisation de l'eau de pluie...

Votre solution CMA

La CMA 57 peut vous accompagner dans la mise en place d'un plan d'actions pour réduire vos consommations d'eau et dans l'obtention d'aides pour financer votre projet.

 Contactez votre conseillère environnement en Moselle : Aïcha Fomba • 03 87 39 31 34 • afomba@cma-moselle.fr

DU 29 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE

Exposez à la Foire internationale de Metz



Bénéficiant d'une forte notoriété qui offre une multitude d'opportunités, exposer ses produits et ses services à la Foire internationale de Metz, c'est aller à la rencontre de 150 000 visiteurs. Une réelle occasion pour se faire connaître,

pour vendre, pour asseoir sa notoriété, pour bénéficier de retombées médiatiques, pour tester le marché, pour se confronter à la concurrence... bref, les motivations sont multiples à vouloir y exposer !

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS SUR : www.foiredemetz.com

DU 2 AU 10 DÉCEMBRE

La 27^e édition de « Artigiano in Fiera » à Milan

Quelques chiffres :

- ▶ + de 1 000 000 de visiteurs
- ▶ + de 100 pays représentés
- ▶ 1 espace France de 2 000 m² avec 50 exposants (agroalimentaire, boissons, artisanat, décoration d'intérieur, arts de la table, bijoux...).
- ▶ 9 jours de foire dont 6 fériés en Italie
- ▶ Ouverte tous les jours de 10h à 22h30

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS SUR :

 www.artigianoinfiera.it

DÉCOUVREZ LA FOIRE DE MILAN EN VIDÉO SUR LA PAGE YOUTUBE :

 [artigianoinfiera](https://www.youtube.com/artigianoinfiera)



ENTREPRISES À REPRENDRE

Fabrication

GDE242304A • GRAND EST • MARBRERIE ET TAILLE DE LA PIERRE

Cause retraite cède activité de marbrerie du bâtiment et décoration, taille de la pierre. Notoriété et savoir-faire depuis 50 ans. Nombreux chantiers de référence. Atelier de production et machines en bon état · Salariés qualifiés · Potentiel de développement important.

Alimentation

GDE241530A • SECTEUR THIONVILLE • GLACIER

Cause retraite cède fonds de commerce (ou rachat de parts sociales) d'un glacier artisanal créé en 2006 · Accompagnement possible · Activité saisonnière mais possibilité d'ajouter des produits connexes en hiver · Laboratoire opérationnel · Local de vente à rafraîchir · Emplacement de premier plan en centre-ville · Prix de vente : 35 000 €.

GDE241810A • SECTEUR HAYANGE • POISSONNERIE

Cause retraite cède fonds de commerce installé depuis 1978 au cœur de la commune · Local en bon état · Magasin 60 m² · Réserve 40 m² · Laboratoire 100 m² · 1 salarié à temps plein en CDI et 1 CDD pour la partie traiteur · CA de 270 000 € à développer · Clientèle fidèle · Prix de vente : 60000€ · Cession des murs pour 110 000 €.

GDE241438A • SARREBOURG • PHALSBOURG CENTRE • PIZZERIA

Cause retraite cède fonds de commerce pizzas et tartes flambées – Laboratoire attenant à la résidence principale avec entrée indépendante et parking · Possibilité de louer le laboratoire ou délocaliser la production · Activité existante depuis 1995 · Clientèle fidèle de particuliers, associations et restaurateurs · Laboratoire aux normes ·

Matériel en bon état : pétrin, chambres froides, bouleuse · Pas d'investissement en vue donc pas d'interruption de la production · Pas de salarié à reprendre · Accompagnement possible · C.A. moyen : 85 000 € · Prix de vente : 91 000 €.

Réparation

GDE242024A • METZ MÉTROPOLE • CARROSSERIE

Cause retraite vend activité de peinture et carrosserie · Excellente notoriété pour cette structure existant depuis 20 ans · C.A. stable et excellente marge · L'administratif est géré par l'épouse du dirigeant · Atelier 200 m² avec 3 ponts, 1 cabine peinture et divers équipements · Accompagnement possible.

GDE242110A • THIONVILLE • CORDONNERIE

Cause retraite cède fonds de commerce cordonnerie multi-services · Bon emplacement à l'entrée principale d'une galerie marchande avec plusieurs enseignes attractives et un grand parking · Matériel en bon état · Clientèle fidèle · Belles perspectives de développement · À négocier.

GDE242246A • SARREBOURG ET ENVIRONS • GARAGE AUTOMOBILE

Vends fonds et murs d'un garage multi-marques spécialisé dans le diesel · Bien implanté depuis 1969 avec une reprise par le gérant actuel depuis 1996 · Excellente notoriété · Fichier clients informatisé · Axe très passant · Très bonne visibilité · Collaborateurs polyvalents et autonomes · Matériel en très bon état · Bâtiment 280 m² comprenant : atelier, accueil, bureau, sanitaire et espace détente aménageable · Parking

privatif · Accompagnement possible · CA moyen : 375 000 € · Prix de vente : 370 000 €.

Service à la personne

GDE241406A • SECTEUR SAINT-AVOLD • SALON DE COIFFURE

Cause changement de région · Cède salon de 7 places de coiffage · Entièrement rénové récemment · Aucun investissement supplémentaire à prévoir · 1 salariée à 35 h · Clientèle fidélisée · Fort potentiel de développement · Possibilité d'acheter ou de louer les murs · Prix de vente : 80 000 €.

579A0035 • SECTEUR MONTIGNY-LÈS-METZ • SALON DE COIFFURE

Cède cause préretraite salon refait à neuf récemment · Bail signé en déc. 2021 · 2 places de parking privatives et 3 places pour les vélos · Cave 50 m² pour le stock · Salon 55 m² · Secteur dynamique avec projets immobiliers · Climatisation réversible · Accompagnement possible · Clientèle fidèle · Label Éco Défis : luminaires LED, mousseur, tri, déplacement malin.

Prestation de service

GDE242022A • METZ MÉTROPOLE • TOILETTAGE CANIN ET FÉLIN

Salon à Metz ouvert depuis 2018 · Très bien noté sur Internet · Très bonne réputation · Clientèle fidèle, régulière et agréable · Idéalement situé avec de nombreux commerces et proche d'un vétérinaire · Parking gratuit pour un accès facilité · Local 25 m² avec une baignoire, une table de toilettage ainsi que tout le matériel nécessaire · C.A. en constante augmentation · Salon clé en main · Loyer mensuel 540 € · Prix du fonds : 15 000 €.

CONTACT CMA 57 : 03 87 39 31 00 • E-mail : vbodereau@cma-moselle.fr

Pour consulter et répondre aux annonces, rendez-vous sur www.transentreprise.com



LECTURE RAPIDE

DES EXIGENCES PARTICULIÈRES

Le bail commercial régit les rapports entre le propriétaire d'un local et un commerçant et répond à des exigences particulières qui impliquent chacune des parties.

DES MENTIONS OBLIGATOIRES

Le bail peut être oral ou écrit. Dans ce dernier cas, il doit comporter des mentions obligatoires: droit portant sur le renouvellement, la durée, la résolution anticipée, les modalités de révision du loyer ou encore le montant des charges.

LE RESPECT DES PÉRIODES TRIENNALES

En dehors des périodes triennales, le locataire ne peut résilier le bail que sous des conditions particulièrement strictes: reconstruction d'un immeuble, reprise d'une partie de terrain, transformation à usage d'habitation d'un immeuble existant...

Baux commerciaux

Les bases réglementaires

Le bail commercial est un contrat qui régit la location d'un bien dans lequel est exercée, notamment, une activité artisanale. Il confère de nombreux droits au locataire, mais aussi au propriétaire... Olivier Hielle

Le bail commercial peut être écrit ou verbal. Mais, en pratique, il est établi par écrit pour apporter une preuve de son existence et pour définir clairement les obligations de chacune des parties. Le bail peut être écrit soit sur papier, soit sur support électronique. Il doit être rédigé par un notaire si sa durée dépasse 12 ans ou s'il concerne un débit de boissons.

Lorsqu'il est écrit, il doit contenir certaines mentions obligatoires: droit au renouvellement, durée minimale (neuf ans) et durée du bail, possibilités de résolution anticipée, modalités de révision du loyer, montant des charges, impôts et taxes, réglementation sur le dépôt de garantie, etc.

Le contrat ne peut pas prévoir une clause qui interdise au locataire de céder son bail. Il est également interdit de prévoir une résiliation automatique si le locataire est confronté à une procédure collective (redressement ou liquidation judiciaire).

Au moment de la conclusion du contrat, le montant du loyer est fixé librement par les parties. Il peut prévoir le versement d'un dépôt de garantie ou d'un droit d'entrée (ou « pas-de-porte »), si le local est vacant.

Le renouvellement ou la résiliation du bail

Si, à la fin du bail, ni le locataire ni le bailleur ne se manifestent, le bail se prolonge pour une durée indéterminée: c'est la « tacite prolongation ».

Le locataire peut résilier le bail sans motif à l'expiration de chaque période de trois ans: c'est la « résiliation triennale ». En dehors de ces périodes, le bail ne peut être résilié que s'il a demandé ses droits à la retraite ou s'il bénéficie d'une pension d'invalidité. En cas de décès, les héritiers sont autorisés à résilier le bail.

De son côté, le bailleur peut aussi mettre fin au bail tous les

trois ans, mais dans certains cas uniquement:

- ▶ reconstruction d'un immeuble ou surélévation;
- ▶ reprise d'un local d'habitation loué accessoirement en local commercial et non affecté à l'usage d'habitation;
- ▶ reprise d'une partie de terrain lorsque le bailleur a obtenu un permis de construire une habitation;
- ▶ transformation à usage d'habitation d'un immeuble existant;
- ▶ exécution de travaux prescrits ou autorisés dans une opération de restauration immobilière.

En cas de faute contractuelle du locataire, le bailleur peut résilier le bail à tout moment.

LES OBLIGATIONS DU LOCATAIRE

Le locataire doit prendre en charge les dépenses d'entretien et de réparations courantes, à savoir:

- ▶ les dépenses courantes d'eau, de gaz et d'électricité;
- ▶ les dépenses d'entretien et de réparations courantes telles que les peintures, papiers peints, moquettes, appareils de chauffage, compteurs, sanitaires, volets extérieurs;
- ▶ les dépenses d'équipement de la copropriété (ascenseur, entretien des parties communes);
- ▶ les travaux d'embellissement dont le coût est plus important que les frais de remplacement de l'élément concerné.

Si le bail le prévoit, le locataire peut aussi avoir à charge la taxe foncière, les impôts, taxes et redevances liées à l'usage du local ainsi que les impôts, taxes et redevances liés aux services dont le locataire bénéficie, comme la taxe sur les ordures ménagères.

Micro-entreprise

Avantages et inconvénients de ce régime

Anciennement dénommées « auto-entreprises », les micro-entreprises bénéficient de démarches simplifiées pour la déclaration et le paiement des cotisations et contributions sociales. Tour d'horizon de ce qui distingue ce régime d'un autre statut... Olivier Hielle

Qu'est-ce qu'une micro-entreprise ?

La micro-entreprise offre un régime particulier d'imposition. Elle permet notamment à un entrepreneur de bénéficier de modalités de calcul et de règlement des cotisations sociales très simplifiées : sans chiffre d'affaires, il n'a aucune avance de cotisations à faire. De plus, elle bénéficie d'un allègement des coûts de fonctionnement : sa comptabilité simplifiée permet d'éviter le recours à un comptable.

Quel est le seuil pour les activités artisanales ?

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les seuils de chiffre d'affaires applicables au régime de la micro-entreprise ont été revalorisés. Leur chiffre d'affaires annuel hors taxes ne doit pas dépasser 77 700 € (72 600 € pour l'année 2022) pour les prestations de service relevant des bénéfices industriels et commerciaux (BIC). Dans ces BIC figurent les bénéfices des professions commerciales, industrielles ou artisanales (vente de marchandises, d'objets, de fournitures, de denrées à emporter ou à consommer sur place...). Le second plafond, d'un montant de 188 700 € (176 200 pour 2022), s'applique aux autres activités de type professions libérales. Le seuil s'applique pour une année civile complète, à compter du 1^{er} janvier. Si l'activité commence en cours d'année, le chiffre d'affaires est proratisé.

Quelle est la conséquence du dépassement du seuil ?

Dépasser le seuil de chiffre d'affaires hors taxe durant une seule année permet de conserver le régime de la micro-entreprise. En revanche, un dépassement pendant deux années consécutives fait basculer la société dans le régime social et fiscal applicable à une entreprise individuelle. Dans le cas d'une entreprise artisanale, la société passe ainsi au régime réel d'imposition pour les BIC. Jusqu'à 247 000 € de chiffre d'affaires, l'entreprise est alors soumise au régime réel simplifié.

Est-il possible d'embaucher un salarié ou un apprenti ?

Il est tout à fait possible d'embaucher un salarié ou un apprenti et même de faire venir un stagiaire si la société est au régime de la micro-entreprise. Pour autant, ce régime n'est pas le plus favorable au recrutement. D'une part, le plafond de chiffre d'affaires rend l'embauche complexe. D'autre part, il n'est pas possible de déduire des charges : les frais à l'embauche d'un salarié ne sont donc pas pris en compte. Les freins sont volontaires, puisque le statut de la micro-entreprise a été conçu sur l'idée de base d'un entrepreneur qui travaille seul...

Quels sont les autres inconvénients ?

En plus d'être un frein à l'embauche, le régime de la micro-entreprise pâtit de plusieurs autres inconvénients.

Les obligations liées à une activité artisanale

Les micro-entrepreneurs qui exercent une activité artisanale doivent respecter les obligations liées à la profession. En particulier, il peut s'agir :

- ▶ des exigences relatives à la qualification professionnelle ;
- ▶ des éventuelles obligations en matière d'assurance professionnelle ;
- ▶ du respect de la réglementation générale et des normes techniques. L'immatriculation d'une activité artisanale au répertoire des métiers est obligatoire, quel que soit le statut ou la forme de l'entreprise.

D'abord, les frais professionnels et les achats réalisés pour l'activité ne sont déductibles que de façon forfaitaire. Ensuite, il n'est en principe pas possible de récupérer la TVA payée sur les stocks et les achats de biens ou/et de services. Cette récupération n'est possible qu'en cas de dépassement des seuils de TVA ou si le micro-entrepreneur opte pour l'application de la TVA. Enfin, les charges sociales sont calculées sur la base du chiffre d'affaires, et non sur les bénéfices de l'entreprise ou la rémunération du dirigeant.

PLUS D'INFOS :
www.inpi.fr/acces-au-guichet-unique

Nouvelles pratiques

Le réemploi dans le bâtiment : vraie ou fausse bonne idée ?

Les médias en font largement l'écho : « recyclage », « réutilisation », « réemploi », le marché de la seconde main s'impose à la majorité des secteurs d'activité. Mais qu'en est-il pour le bâtiment ? Comment un secteur aussi normé, normalisé et réglementé, peut-il s'adapter ? Élodie Boutbien, responsable de marché pour Cerfrance

Un peu d'histoire

Récupération des métaux des anciennes constructions par les Romains, ruines d'anciens édifices transformées en carrière de pierres au Moyen Âge, pillage de lieux de culte après la Révolution française... La pratique du réemploi des matériaux existe depuis des siècles. L'avancement de l'ère industrielle marque le pas. La standardisation des produits, l'abondance des matières premières, le développement des transports et l'augmentation de la demande encouragent le recours aux matériaux neufs devenus bon marché et faciles à exécuter. Le réemploi est peu à peu délaissé. Les matériaux issus de la déconstruction sont alors déposés dans des décharges ou enfouis sous terre. Aujourd'hui, avec 231 millions de tonnes par an, dont 46 millions pour le secteur du bâtiment, les déchets du BTP représentent à eux seuls 70 % du total des déchets en France. Face au défi écologique, le gouvernement souhaite encourager l'économie



FRIEDBERG

circulaire et la durabilité. C'est pourquoi, le réemploi contribue au prolongement de la durée de vie des produits et à la réduction des déchets.

Source : www.ecologie.gouv.fr

Un véritable enjeu culturel

Utiliser des biens d'occasion n'est pas nouveau, néanmoins un certain nombre de freins restent à lever, tout particulièrement dans le secteur du bâtiment. Moins performants, trop coûteux, réservés aux petits projets... Les préjugés sont nombreux et amènent bien souvent les maîtres d'ouvrage à interdire le réemploi de matériaux dans le cahier des charges. Pourtant, certains matériaux issus du réemploi restent moins coûteux et permettent des économies de traitement des déchets. Ils ont aussi parfois une valeur historique, voire esthétique. Il ne s'agit plus de considérer les matériaux issus de la déconstruction comme des

déchets mais comme une véritable ressource, voire une solution pour faire face à nos difficultés d'approvisionnement.

Un enjeu technique

Force est de constater que la réglementation liée à la transition écologique ne cesse d'évoluer. Cette liste n'est pas exhaustive mais nous pouvons citer la directive européenne relative aux déchets, la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (Agec), la Réglementation environnementale 2020 (RE 2020), le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), etc. Face à ces nouvelles obligations, le recours au réemploi apparaît comme une véritable opportunité. Performance, sécurité du bâtiment et matériaux de réemploi ne sont pas antinomiques. La mise en œuvre d'un projet de construction, de rénovation ou de déconstruction, nécessite

FILIÈRE REP DANS LE BÂTIMENT

3 objectifs

- ▶ Renforcer le maillage des points de collecte
 - ▶ Soutenir les collectivités locales
- ▶ Développer le réemploi, la réutilisation et le recyclage des déchets

PETIT LEXIQUE DE L'OCCASION

Par Régis Champion, Responsable Veille et Innovation pour Cerfrance

✔ **Bien d'occasion** : Bien usagé susceptible de réemploi, en l'état ou après réparation, autres que des œuvres d'art et des objets de collection ou d'antiquité et autres que des métaux précieux ou des pierres précieuses.

✔ **Déchets** : Il correspond à tout matériau, substance ou produit qui a été jeté ou abandonné car il n'a plus d'utilisation précise. Les déchets ultimes sont ceux dont on a déjà extrait la part valorisable et ceux que l'on ne sait pas valoriser dans des conditions techniques et économiques acceptables.

✔ **Déclassé** : Produit qui n'est pas ou plus affecté à une catégorie marchande.

✔ **Décyclage (ou dévalorisation)** : Procédé de transformation de déchets de matériaux en un autre produit de qualité moindre, comme la transformation de bouteilles en plastique en un produit de grade inférieur, ou des résidus de caoutchouc

en revêtement de sol ou en tapis de chute pour l'escalade par exemple.

✔ **Rebut** : Déchet, objet sans valeur que l'on écarte ou met à la poubelle, devenu inutile.

✔ **Reconditionné** : Produit remis en condition d'utilisation pour être vendu à nouveau sur le marché.

✔ **Recyclage** : Réintroduction directe d'un déchet dans le cycle de production dont il est issu, en remplacement total ou partiel d'une matière première neuve.

✔ **Recyclerie** : Elle poursuit les mêmes objectifs de réemploi qu'une ressourcerie, à la différence qu'elle peut être monofilière, c'est-à-dire spécialisée dans la collecte d'un type de biens (ex. : jouets, vêtements...).

✔ **Ressourcerie** : Lieu de collecte, de réemploi et de revente d'objets usagers ou d'occasion. Issues de l'économie sociale et solidaire, les ressourceries sont des associations, des sociétés

coopératives ou des entreprises d'insertion qui s'inscrivent dans une démarche de préservation des ressources et d'économie circulaire.

✔ **Réemploi** : Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets, sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

✔ **Réutilisation** : Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets, sont utilisés de nouveau pour un usage différent.

✔ **Second choix** : Se dit de catégories d'articles de qualité différente, de moindre qualité, etc.

✔ **Troc** : Échange d'un objet contre un ou plusieurs autres.

✔ **Valorisation** : Toute opération dont le résultat principal est que des déchets servent à des fins utiles en substitution à d'autres matières ou produits.

de définir et d'estimer le potentiel de réemploi des éléments des matériaux, à l'aide d'un « diagnostic ressources » et d'une évaluation. Des guides et fiches pratiques de matériaux facilement réemployables ont été réalisés à l'attention des architectes, dans le cadre du projet européen FCRBE*, afin de favoriser le réemploi dans la construction.

Un enjeu organisationnel et logistique

Le changement à opérer est important. Il nécessite la confiance de toutes les parties prenantes et l'implication de l'ensemble des acteurs autour de cet objectif commun.

Pour répondre aux nouvelles attentes, le secteur du bâtiment doit se réinventer :

▶ en déployant des formations spécifiques pour acquérir les compétences nécessaires au réemploi de matériaux ;

▶ en faisant évoluer la législation en privilégiant l'objectif à atteindre et non la norme à respecter ;

▶ en assurant une véritable traçabilité des produits issus du réemploi pour bénéficier des assurances et des garanties du secteur et ainsi assurer la faisabilité et la viabilité des projets ;

▶ en développant les réseaux de distribution : déconstruction, tri, logistique et commercialisation. Ces évolutions conduiront inévitablement à la création de nouveaux emplois et métiers, à de nouvelles prestations et sont, par conséquent, un véritable levier économique si elles sont pratiquées à grande échelle. Mais pour changer d'échelle, c'est tout un écosystème qu'il faut développer sur un territoire. C'est tout l'enjeu de la mise en place depuis le 1^{er} janvier 2023 de la nouvelle filière Responsabilité élargie des

producteurs (REP) pour les produits et les matériaux de construction du bâtiment et de la création des éco-organismes (structures collectives pour la gestion des déchets issus des produits).

** Facilitating the Circulation of Reclaimed Building Elements.*

LES CONSEILLERS CERFRANCE

sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches partout en France (700 agences) :
www.cerfrance.fr



Artisans fleuristes

Les experts du végétal

Les fleuristes font partie de ces artisans dont la passion égaye nos quotidiens. Après deux années florissantes, Farell Legendre, président de la Fédération française des artisans fleuristes (FFAF), revient sur l'actualité d'un métier de contact au service du client.

Isabelle Flayoux

Seule organisation représentative des entreprises de fleuristerie, la FFAF réunit près de 3000 artisans experts du végétal et plus particulièrement de la fleur coupée. « La majorité des fleuristes assure de la distribution traditionnelle. Parallèlement, environ 6 % des professionnels, installés en indépendants ou franchisés, proposent du libre-service », présente Farell Legendre, président de la FFAF. Métier de service et de tradition par excellence, la fleuristerie sort d'une période florissante. « Nous avons eu la chance de faire partie des commerces reconnus

essentiels durant la crise sanitaire. Privées de l'accueil physique, bon nombre d'entreprises ont réussi à maintenir leur activité grâce au click & collect. Notre métier a une véritable empreinte sur la vie de la société et de nos clients. »

Inflation et recrutement au centre des préoccupations

Comme d'autres secteurs, la fleuristerie est actuellement confrontée à différents enjeux. « L'augmentation des charges en approvisionnement de 15 à 18 % du fait de la hausse du prix de l'énergie nous a obligés à revoir légèrement nos tarifs. » À terme, la FFAF craint un effet ciseaux et des arbitrages de la part des consommateurs. « La demande continue à être soutenue mais notre offre se réduit. Les cours de notre matière d'œuvre restent élevés et la production française est relativement faible*. Aussi, nous appelons les artisans à privilégier les fleurs de saison et les plus locales possible, tout en sachant que le local peut être aux portes de nos frontières. »

Si le métier de fleuriste figure parmi les métiers en tension, la FFAF fait face à une double problématique. « Initialement transitoire, le statut de microentreprise tend à se pérenniser. Au vu des évolutions sociétales, les amplitudes horaires relativement élevées en boutique et le fait de travailler le week-end sont parfois un frein. » Dynamique et positive, la fédération multiplie les actions pour valoriser un métier de contact et vecteur de lien social qui attire de plus en plus de personnes en reconversion.

* L'offre de fleurs disponibles sur le territoire en production française est actuellement estimée à près de 8 %.

PLUS D'INFOS :
www.ffaf.fr • info@ffaf.fr



3 CHIFFRES

70 %

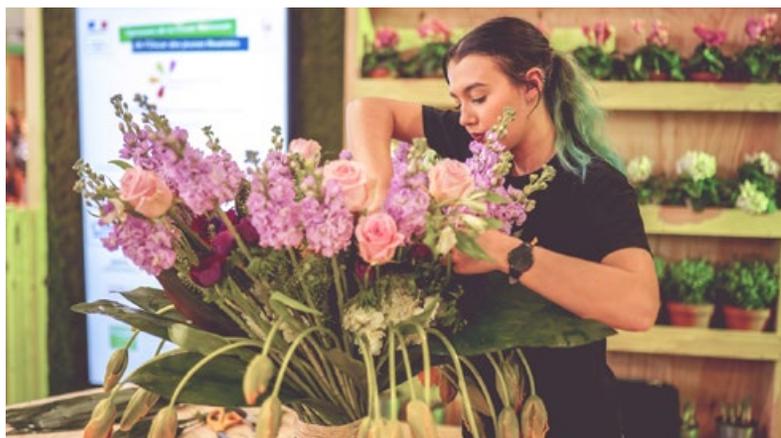
des artisans fleuristes exploitent seuls leur entreprise.

12500

entreprises de fleuristerie représentent près de 30 000 chefs d'entreprise et salariés.

80 %

des artisans fleuristes sont des femmes.



PHOTOS : DONATIEN MILLET



FARELL LEGENDRE

► **Président de la FFAF**

« Fleuriste est un métier de passion qui favorise le lien social. Nos artisans donnent du plaisir à travers leur savoir-faire et leur créativité. »

Artisans luthiers en guitare

Accords majeurs

2800 entreprises environ composent le secteur des instruments de musique en France; parmi elles, 502 artisans luthiers fabriquent et réparent une riche déclinaison de guitares (folk, classique, jazz...). Ces professionnels s'unissent pour innover et assurer la pérennité de savoir-faire... loin d'être figés. Sophie de Courtivron



RICHARD STORCHI

Le métier de luthier suscite actuellement des vocations. « Le statut de micro-entreprise a permis à beaucoup de jeunes de s'installer. Le démarrage n'est pas facile, la réparation représente le plus gros du marché. Avant de fabriquer des instruments, il faut se faire un nom », explique Jacques Carbonneaux, vice-président de l'Association professionnelle des luthiers artisans en guitare et autres cordes pincées (APLG) et chargé de mission pour la Chambre syndicale de la facture instrumentale (CSFI). L'implication de cette dernière dans le contenu des formations (CAP, BMA ou FCIL*) les a rendues très qualitatives.

Glissement vers le milieu de gamme

Dans la famille des guitares, on trouve des guitares d'entrée de gamme (instruments d'étude), de moyenne gamme et haut de gamme. Le savoir-faire artisanal français se consacre au haut de gamme, un marché de niche. Néanmoins, « on voit de petits artisans grandir,

embaucher, se regrouper et évoluer en créant de petites unités industrielles; des machines numériques remplacent alors certaines tâches manuelles répétitives, qui ne nécessitent pas l'intelligence de l'homme ». Cette tendance permet à l'artisanat de grignoter des parts de marché dans le milieu de gamme. « On peut ainsi commencer à espérer que les instruments utilisés en France deviennent davantage français. » Cette mutation nécessite « un financement ou un partenaire financier ». Cette relocalisation va de pair avec les valeurs de la profession, très impliquée dans le développement durable.

Harmonies écologiques

La réparation est au cœur du métier de luthier. Les entreprises sont confrontées à la disparition des bois qu'elles utilisent; en cause, le réchauffement climatique (par exemple l'épicéa décimé par les parasites) mais aussi l'enrichissement des Chinois qui préemptent les bois tropicaux pour leurs meubles... « Nous encourageons

les professionnels à utiliser des bois locaux. Nous sommes allés voir l'ONF pour avoir accès à certaines essences. Nous avons créé le Local Wood Challenge, permettant aux exposants d'un Salon de construire et de mettre en avant un ou des instruments fabriqués avec les bois de leur région. » Cette prise de conscience pousse les luthiers à explorer de nouveaux champs. « Nous réfléchissons à des substituts comme des bioplastiques à base d'algue, des matériaux qui répondent aux mêmes caractéristiques acoustiques que le bois, à d'autres bois à adapter... »

* Certificat d'aptitude professionnelle, Brevet des métiers d'art et Formation complémentaire d'initiative locale (non diplômante).

PLUS D'INFOS :

www.aplg.fr • www.csfi-musique.fr



3 CHIFFRES

Seuls 2 %
des instruments utilisés
en France sont de
fabrication française.

2799
entreprises de facture
instrumentale en France.

72 %
sont des artisans
sans salariés.

Source: ITEM - 2020.



JACQUES CARBONNEAUX

► Vice-président de l'APLG

« Nous avons créé une charte de qualité pour expliquer à nos clients ce qu'est notre métier d'art, et les points que nous respectons pour être à sa hauteur. »

Maison Roze • Fabrication de cire à cacheter

Le sceau de l'authenticité

📍 BONNEUIL-SUR-MARNE (94). Héritier de l'affaire familiale, Robert Roze perpétue un savoir-faire que beaucoup pensait tombé en désuétude : la fabrication de cire à cacheter. Si ses usages ont évolué au fil du temps, l'entreprise – née il y a 130 ans – continue de se développer, d'innover... L'attrait pour les matières naturelles et la quête d'authenticité de ses clients lui offrent même un nouveau souffle.

Julie Clessienne

Qui imagine « cire à cacheter » visualise instinctivement une scène un peu stéréotypée : au cours du XVIII^e siècle, un gentilhomme perruqué rédige un manuscrit à la plume, le scelle solennellement avec une coulée de cire sur laquelle il vient apposer un tampon imprimant un blason distinctif... Halte aux clichés ! Direction Bonneuil-sur-Marne... C'est ici que s'est établie l'entreprise Roze. À son origine : la Maison Laurent, implantée au cœur de Paris dès 1895. La famille Roze entre dans l'histoire en 1944 et n'aura de cesse de faire fructifier l'affaire, notamment en reprenant des concurrents de la région. Aujourd'hui gérée par Robert Roze, issu de la troisième génération, cette entreprise du patrimoine vivant (EPV) est le dernier représentant français de ce savoir-faire singulier.

Une drôle de cuisine

« La fabrication de cire s'apparente à de la cuisine et requiert des gestes proches de celui d'un chocolatier ou d'un confiseur, la précision d'un pâtissier et l'œil d'un peintre », estime Robert Roze. Pas de formation dédiée donc, mais un vivier de main-d'œuvre hétéroclite : « Il faut être manuel, savoir calculer, évaluer les bons dosages, avoir des notions de colorimétrie... » Six personnes œuvrent dans l'atelier et aux « chaudrons ». « La cire se compose d'un mélange de résines et de matières minérales auquel sont ajoutés des pigments, selon les formulations

et les désirs du client », détaille le gérant.

Des usages multiples

Scellés administratifs (Police, pompes funèbres...), cire à reboucher les meubles ou gomme laque pour les ébénistes et restaurateurs du Faubourg Saint-Antoine, faire-part pour les papetiers ou signature originale pour les professionnels du packaging, ciment sertisseur pour les bijoutiers... Les usages des bâtons de cire sont multiples, loin d'être démodés. « Certains de nos clients nous sont fidèles depuis des décennies et nous sommes approchés régulièrement grâce au bouche-à-oreille car nous sommes sur un marché de niche », se félicite Robert Roze. Et les demandes affluent du monde entier : 30 à 40 % du chiffre d'affaires (CA) sont réalisés à l'international.

Quête de naturel et d'authenticité

Outre les bâtons, la plus grosse partie du tonnage (60 % du CA) est destinée aux viticulteurs et producteurs de spiritueux, principalement via des distributeurs spécialisés. « La flambée du prix de l'aluminium et les soucis d'approvisionnement ont incité certains à revenir à la cire. Parallèlement, de jeunes producteurs engagés dans une démarche éco-responsable et sensibles au made in France

y viennent naturellement : un bouchon scellé à la cire exige une méthode manuelle – chaque bouteille passant entre les mains du producteur – ; cela donne du cachet à leur grand cru ou cuvée spéciale, de l'authenticité et un certain prestige », souligne Robert Roze. Avec un nuancier de 600 à 800 couleurs, la personnalisation est une autre grande valeur ajoutée de la maison. « Nous savons répondre à toutes les contraintes techniques du client. »

Imprimer sa patte

Un savoir-faire ancien et précieux, un regain d'intérêt pour les matières naturelles, une réputation bien établie... Robert Roze avait toutes les cartes en main, lors de sa reprise en 2019, pour pérenniser l'entreprise familiale. Il y a toutefois déjà imprimé sa patte : « Une réorganisation, une nouvelle équipe et le renforcement de la digitalisation ont projeté l'atelier dans une nouvelle ère. Du pragmatisme, la mise à plat des plannings et une vision moderne de la partie commerciale permettent à chacun de travailler plus efficacement. » De quoi apposer, sur la Maison Roze, le sceau du succès et la garantie de durer...

PLUS D'INFOS :
www.roze.fr

“ En faisant confiance à mes collaborateurs et en déléguant certaines tâches, j'ai dégagé du temps pour innover et fabriquer la cire de demain. » »



DATES CLÉS

1895. Création de la Maison Laurent, boulevard Sout à Paris XII^e, spécialisée dans la cire Princesse.

1944. Rachat de l'entreprise, désormais à Saint-Maur-des-Fossés (94), par le grand-père de Robert Roze.

1961. Reprise de l'affaire par Gérard Roze au décès de son père ; l'entreprise devient « Maison Roze » en 1968.

1990. L'épouse de Gérard, Maryse, devient gérante suite au départ en retraite de son époux.

2009. Obtention du label « Entreprise du patrimoine vivant », renouvelé tous les cinq ans depuis.

2019. Reprise par Robert Roze, fils de Gérard et Maryse.

2023. Refonte du site Internet.



LABÉLISÉS IG, UNE FIERTÉ

Auparavant réservée aux produits agricoles et alimentaires, l'Indication géographique (IG) s'est ouverte, en 2015, aux produits manufacturés. Objectif : valoriser un savoir-faire sur un territoire clairement identifié. Rencontre avec des artisans homologués « IG » pour qui ce label est « gage de qualité ».

Pauline Overney



PINTON

Une IG, mais pour quoi faire ?

Les Indications géographiques (IG) pour les produits manufacturés et les ressources naturelles ont été instaurées en 2014 par la loi « Consommation ». Homologuées par l'Inpi (Institut national de propriété industrielle), les IG ont pour objectifs de rassurer le consommateur quant à la provenance et la qualité d'un produit, de mettre en avant les producteurs locaux authentiques pour lutter contre les contrefaçons et de valoriser les particularités des patrimoines locaux. En favorisant le maintien de l'activité et de l'emploi local, l'extension des Indications géographiques devient un véritable levier de développement pour les entreprises, quel que soit le territoire. Tapis d'Aubusson, porcelaine de Limoges, charentaise de Charente-Périgord, pierres marbrières de Rhône-Alpes..., on compte aujourd'hui une quinzaine d'indications géographiques artisanales et industrielles en France.

LYDIE JOFFRE • MAISON PINTON •
« TAPIS ET TAPISSERIES D'AUBUSSON »

« L'authenticité de nos produits assurée »

Plus de 150 années au service de la perfection ont fait de Pinton l'une des plus grandes références du tapis et de la tapisserie d'exception. Dans les ateliers situés à Felletin dans la Creuse, les cartonniers, maîtres d'œuvre, lissiers, tufteurs et créateurs travaillent en harmonie pour réaliser des pièces exceptionnelles : « *Pinton a œuvré avec sept autres entreprises de la région pour obtenir l'Indication géographique, relate Lydie Joffre, directrice du pôle design / Studiolab de la Maison Pinton. L'IG Tapis d'Aubusson et l'IG Tapisserie d'Aubusson ont été homologuées à l'INPI en 2018, grâce à un cahier des charges construit autour de notre expertise séculaire propre à la tradition textile de la région d'Aubusson et Felletin.* » Chaque pièce, tissée avec une laine de première qualité, est signée du nom de la manufacture et poinçonnée de l'IG, « avec ses fils de nœud de tissage que l'on ne coupe pas, par tradition ». Pour Lydie Joffre, l'IG permet « d'assurer l'authenticité des tapis et tapisseries d'Aubusson » et « protège des contrefaçons ». Un label qui séduit également les clients, locaux, nationaux ou étrangers, qui sont « très sensibles à ce genre de distinction ». Les récentes commandes de la fondation Carlsberg au Danemark ou encore du palais de l'Élysée en France montrent tout l'attrait que suscitent les tapis et tapisserie d'Aubusson, riches d'un savoir-faire séculaire bien conservé.

www.pinton1867.com

JEAN-PIERRE BESSE · MANUFACTURIER ·
« SIÈGES DE LIFFOL »

« **Faire connaître notre métier** »

Hôtels Fouquet's à Paris, Hermitage à La Baule, Les Neiges à Courchevel 1850... Ces établissements de renom font tous appel à un savoir-faire unique : la fabrication de « Sièges de Liffol » par l'entreprise Jean-Pierre Besse située à Neufchâteau, dans les Vosges : « *Le Siège de Liffol requiert une main-d'œuvre spécialisée et locale et regroupe plusieurs corps de métier : menuisier, sculpteur, tapissier...*, détaille Jean-Pierre Besse. *Nous maîtrisons en tout 23 techniques différentes.* » Premier produit manufacturé à recevoir l'Indication géographique (IG) en mars 2017, c'était surtout l'occasion, pour Jean-Pierre Besse, « *d'attester notre appartenance à un territoire et la pérennité de nos produits, fabriqués depuis le XVII^e siècle.* » L'IG « Sièges de Liffol » a aussi ouvert la voie à la protection des produits face à d'éventuelles contrefaçons : « *C'est un véritable gage de qualité pour notre clientèle. L'IG a également donné un sacré coup de pouce à la filière : les manufactures de siège sont encore méconnues et, grâce au label, la communication autour de notre savoir-faire s'est développée. C'est une reconnaissance pour notre région et pour tous nos confrères artisans, le point d'orgue d'une réussite collective.* » Contrôlé tous les ans ou tous les deux ans, Jean-Pierre tient à conserver l'IG « *tant que l'on vivra* » et espère, grâce au CFA de l'Afpia Grand Est notamment, que la transmission du savoir-faire perdurera encore longtemps.



HARMONIE BEGON

www.poterie-wehrling.alsace

PEGGY WEHRLING · POTIÈRE ·
« POTIERS D'ALSACE »

« **Le point d'excellence de notre activité** »

« *Les villes comme Strasbourg ou Colmar sont très touristiques et notre objectif était de nous protéger des contrefaçons, très fréquentes en petite vaisselle et plats de cuisine.* » Enfant, Peggy Wehrling aimait passer son temps libre dans l'atelier de ses parents, tout comme les autres enfants de potiers de Soufflenheim. C'est donc tout naturellement qu'elle reprend l'activité familiale, il y a plus de 20 ans : « *Que serait l'Alsace sans son moule Kouglof ? Notre savoir-faire est unique et a du sens ici.* » Depuis 8 ans, l'association des potiers d'Alsace se battait pour obtenir cette Indication géographique (IG) : « *Les consommateurs vont enfin pouvoir faire la différence avec l'authentique. Cette labélisation est le point d'excellence de notre activité* », souligne Peggy Wehrling. Côté cahier des charges, la fabrication du produit de A à Z dans l'atelier alsacien est le « *critère principal* ». « *La dimension territoriale compte énormément pour nous. Cette IG permet de mettre un coup de projecteur sur l'Alsace du nord, moins fréquentée.* » Les potiers d'Alsace ont ainsi choisi de faire figurer plusieurs procédés de fabrication sur le cahier des charges pour « *s'ouvrir à la modernité et à la créativité* ». À Peggy Wehrling de conclure : « *Notre clientèle nous a toujours soutenus dans cette démarche qui est un gage de qualité. Cette IG sera très importante à l'export également.* »



Jean-Pierre et Mickaël Besse.

JEAN-PIERRE BESSE

www.jp-besse.com

François-Xavier Bellamy

« Nous menons un bras de fer continu »

Professeur de philosophie, le député européen, chef de file des Républicains au sein du Parti populaire européen (PPE), s'investit en faveur de l'artisanat sur différents fronts et nous éclaire sur le travail qu'il mène à Bruxelles; il nous révèle par ailleurs pourquoi l'artisanat compte à ses yeux.

Propos recueillis par Sophie de Courtivron

Quelle est votre vision de l'artisanat ?

L'artisanat tient un rôle majeur dans l'économie française, en particulier dans un moment où le défi pour notre pays est de recommencer à produire. En parallèle de la relance

industrielle, l'artisanat détient une clé essentielle pour cela : il constitue un gisement d'emplois et de savoir-faire exceptionnels. Mais sa valeur n'est pas seulement économique : la différence primordiale entre industrie et artisanat, c'est l'attention singulière que ce dernier porte à la matière qu'il travaille, au geste de la main qui donne une forme unique à l'œuvre qui s'accomplit... Un rôle décisif dans la résistance à la standardisation et à l'uniformisation du monde ! Ce sens du particulier, de la liberté créatrice, de la réalisation personnelle... sont essentiels pour l'avenir de notre économie, mais aussi de notre civilisation.

En tant que député au Parlement européen, quelles actions menez-vous en faveur de l'artisanat français ?

La multiplication des normes voulues par la Commission européenne fait encourir un vrai risque à l'artisanat. Le monde de l'industrie sait se faire entendre mais, pour les filières artisanales, nous menons un bras de fer continu. J'ai par exemple déposé un amendement pour imposer une exemption à une directive interdisant le plomb, ce qui serait fatal aux vitraillistes : cet amendement a été voté avec deux voix d'avance, sur plus de 600 votants.

D'autres menaces pèsent-elles actuellement sur nos savoir-faire ?

La révision du règlement sur les produits de construction est très inquiétante : elle imposerait le marquage CE sur tous ces produits, même dans l'artisanat, qui en était exempté. Comment un artisan qui fabrique des pièces uniques pourrait-il gérer les procédures coûteuses que supposerait l'homologation de chacune d'elles ? Ce projet, très soutenu par l'industrie, est en cours de discussion*. Je regrette que le gouvernement français le promeuve, comme d'autres textes similaires.

L'artisanat peine à recruter. Quels seraient les moyens de redonner de la valeur à la voie professionnelle ?

Nous vivons une crise éducative très importante. Il y aurait beaucoup à faire concernant l'orientation des élèves, la découverte des métiers manuels, la valorisation des parcours et des salaires. Le plus important me semble de sortir de notre passion cartésienne pour la pensée abstraite, et redécouvrir l'intelligence de la main. Aristote montrait, au IV^e siècle avant JC, que l'esprit humain se lit d'abord dans l'œuvre de ses mains.

* Interviewée réalisée début mars.

PLUS D'INFOS :
www.fxbellamy.fr

BIOGRAPHIE

2005. Intègre l'École normale supérieure.

2008. Reçu à l'agrégation de philosophie; il devient adjoint au maire de Versailles.

2014. *Les Déshérités ou l'urgence de transmettre* sort chez Plon.

2018. Publication de *Demeure*, chez Grasset.

2019. Élu au Parlement européen où il devient chef de file des députés Les Républicains (groupe PPE).



DR



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre vie
professionnelle comme dans
votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



IVECO

En route vers le changement



En charge de vous faciliter la vie.

DAILY AIR X PRO. À LA HAUTEUR DE VOS EXIGENCES.



Nouvelle suspension intelligente AIR-PRO



Plusieurs modes d'amortissement réglables selon le chargement



Permet de lever ou abaisser le véhicule en moins de 10 secondes



Réduit les vibrations de 25 % et l'angle de roulis jusqu'à 30 %



IVECO EST – Zone Industrielle de Hauconcourt, 57280 Maizières-Lès-Metz
03 87 80 24 22 – contact@ivecoest.com